

LE SITE AFCONSEIL-CAVE.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Il est proposé d'investir dans le vin. Ce produit est très souvent utilisé par les escrocs. Il s'agit d'un produit qui attire toujours beaucoup de consommateurs. Au vu de nos recherches, nous vous déconseillons tout contact.

A consommer avec modération

Le site internet :

Il a été créé le 24/02/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/afconseil-cave.com>

Nos recherches

Seule une page contenant le login et le mot de passe permettant d'accéder à la partie privée est ouverte. Cette anomalie doit vous faire fuir. Une vraie société aurait un site complet. Cette opacité ne nuit pas à la collecte d'informations que nous vous restituons ci-dessous :

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 87 78 62 88

Il est proche d'un numéro utilisé par un autre site frauduleux :

metropole-conseil.com 01 87 78 62 95

Le numéro 07 56 26 50 77

Le numéro 07 56 26 50 78

Ils sont très proches d'un autre numéro utilisé par un site d'arnaque aux ehpad :

deka-eqwater.com 07 56 26 50 75

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Victoria LEROY
- M. Luc GUERARD

Le produit

Nous publions ci-dessous un mail reçu :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/03/Le-mail-du-site-afconseil-cave.pdf>

Vous trouverez ci-dessous le contrat proposé :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/03/Le-contrat-du-site-afconseil-cave.pdf>

Les informations juridiques

Le site a usurpé le nom d'une vraie société qui n'a jamais de vin. Le nom a plus aux escrocs. Mais l'examen de l'objet social - Activités des sièges sociaux (7010Z) - montre bien l'anomalie majeure.

L'activité réelle ne justifie pas de site internet...

Conclusion

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

